



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Psychologie-Logopédie-
Éducation

Bachelier Conseiller conjugal et familial

Centre d'enseignement supérieur de
promotion et de formation continuée
en Brabant-Wallon (CPFB)

Ophelie Creve
Justin Gauquié
Isabelle Stuckens

11 juillet 2022

Table des matières

Psychologie-Logopédie-Éducation : Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant-Wallon.....	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Critère A.....	6
Critère B.....	9
Critère C.....	11
Conclusion.....	13
Droit de réponse de l'établissement.....	14

Psychologie-Logopédie-Éducation : Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant-Wallon

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cluster « Psychologie-Logopédie-Éducation ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, Mme Ophelie CREVE, M. Justin GAUQUIÉ et Mme Isabelle STUCKENS, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 11 février 2022 au Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant-Wallon. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Conseiller conjugal et familial, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2015-2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Ophelie Creve, experte en gestion de la qualité
- Justin Gauquié, expert étudiant
- Isabelle Stuckens, experte de la profession

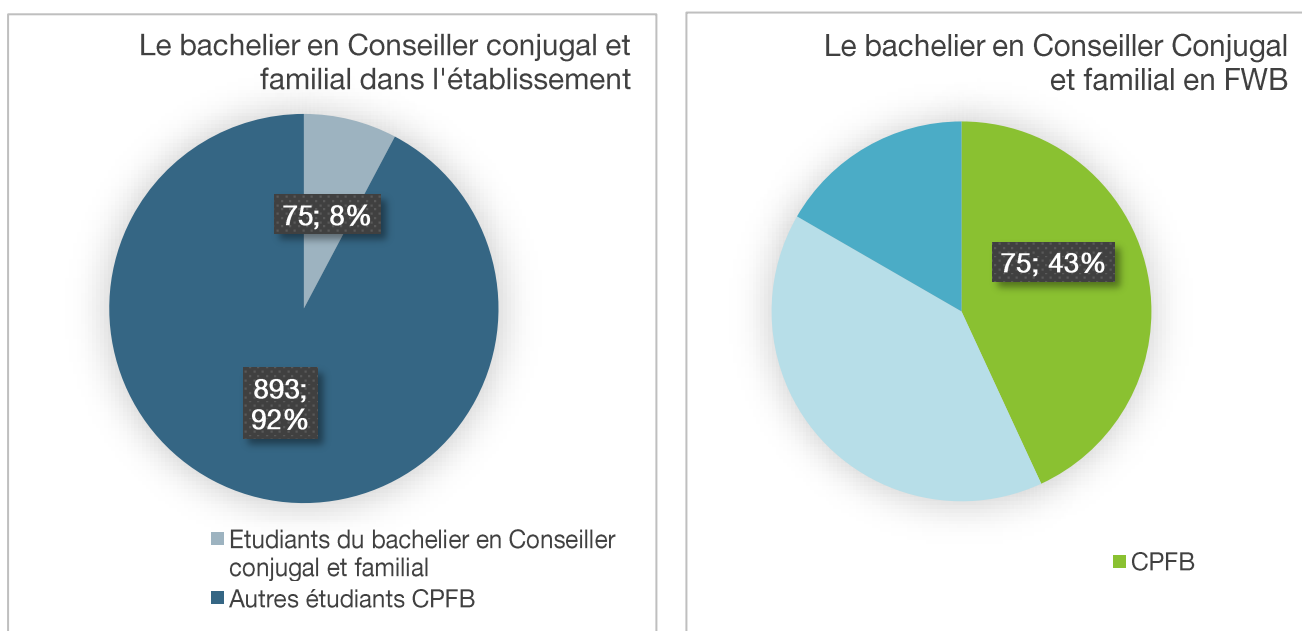
¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

Fondé en 1994, le Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant-Wallon (CPF) est sous statut d'ASBL et relève du réseau libre confessionnel. L'association sans but lucratif, située à Louvain-la-Neuve, est membre du SeGEC (secrétariat général de l'enseignement catholique) et dispense des formations de type court, en journée et en soirée.

Outre le bachelier Conseiller conjugal et familial, l'établissement organise également deux autres bacheliers (Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif et Droit), mais aussi le CAPAES et plusieurs unités d'enseignement destinées à faciliter l'insertion professionnelle.

En 2019-2020, 75 étudiants sont inscrits au bachelier en Conseiller conjugal et familial, sur un total de 968 inscrits en enseignement supérieur au CPF, soit 8 % des effectifs. Ces 75 étudiants représentent, par ailleurs, 43 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 174 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : Dossier d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2019-2020

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis la visite de l'AEQES en février 2016, le Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant-Wallon (CPFB) a vécu de nombreux changements tant au niveau de sa direction que de ses infrastructures. Un changement de gouvernance a en effet eu lieu en décembre 2018, précédant la finalisation des travaux de rénovation de la nouvelle structure de l'établissement et un déménagement pendant la crise sanitaire en janvier 2021. Tous ces changements ont entraîné un engagement supplémentaire des personnes, mais le comité constate que l'établissement a pu traverser cette période de façon convaincante et qu'il est désormais tourné vers l'avenir, en particulier en ce qui concerne les structures et outils de gestion de la qualité.

Une autre évolution majeure intervenue depuis l'évaluation initiale concerne l'introduction du nouveau dossier pédagogique pour le bachelier en Conseiller conjugal et familial. L'objectif poursuivi à travers ce nouveau dossier pédagogique était un meilleur rééquilibrage entre l'aspect couple et l'aspect famille. En se fondant sur ce rééquilibrage, la section « Conseiller conjugal et familial » (CCF) du CPFB a donc visé à une plus grande sensibilisation à différentes approches de formation au métier. Depuis la rentrée académique 2021-2022, les unités d'enseignement du premier niveau sont donc calquées sur le nouveau dossier pédagogique.

Il apparaît que le nombre de diplômés du bachelier est stable sur la période 2015-2021, mais que ces cohortes de diplômés restent dans l'ensemble minimales, avec des chiffres annuels variant entre 11 et 15 diplômés.

Un dernier aspect de contexte à mettre en avant concerne la crise sanitaire liée au Covid-19. Une des valeurs de l'école est d'être accueillante et à l'écoute des étudiants. S'appuyant sur ces valeurs, la direction et les équipes enseignantes ont donc œuvré au maximum pendant la crise sanitaire pour soutenir les étudiants dans ces moments difficiles. Les responsables de l'école et de la section se sont aussi montrés particulièrement attentifs à la problématique du décrochage. Enfin, l'établissement est sorti de cette crise en entamant une réflexion sur ce qui est vraiment fondamental pour l'avenir de la section, en particulier au sujet de l'équilibre à trouver entre enseignement en présentiel et en distanciel.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité a pu observer durant ses entretiens avec les différentes parties prenantes une volonté d'amélioration continue, laquelle a permis, de l'avis du comité, d'engager une spirale positive dont a pu bénéficier la section CCF. L'établissement, implanté désormais dans de nouveaux locaux, sorti de la crise sanitaire, et dynamisé par une nouvelle direction, se trouve dans de meilleures dispositions pour s'engager davantage encore dans le renforcement de ses démarches qualité, y compris pour la section CCF.
2. L'établissement mène une réflexion adéquate pour identifier ses besoins en termes de coordination qualité. L'ouverture d'un mi-temps supplémentaire au profit d'un responsable QSE (qualité, sécurité, environnement) est, à ce titre, une avancée à souligner, en ce sens qu'elle montre un réel engagement de la part de l'établissement pour professionnaliser la gestion de la qualité.
3. Même s'il a bien conscience des circonstances difficiles dans lesquelles l'établissement s'est trouvé ces quatre dernières années, du fait des changements de direction, du déménagement, et de la pandémie, le comité estime que l'analyse SWOT dont il a pris connaissance est encore peu élaborée et peu concertée avec les différentes parties prenantes. La SWOT est un outil essentiel pour faire un état des lieux des bonnes pratiques animant la section, mais aussi pour relever les freins rencontrés, et le comité estime donc que cette analyse pourrait faire l'objet d'une réflexion plus large et pleinement collaborative, en impliquant non seulement la direction et les enseignants, mais aussi les étudiants, les *alumni*, et les acteurs de terrain.
4. La planification du plan d'action de 2016 propre à la section CCF a été revue en vue de l'évaluation continue du programme organisé cette année. Cependant, le comité regrette l'absence dans ce plan d'action actualisé d'une série de nouveaux objectifs qui décriraient le chemin que l'établissement souhaite emprunter pour l'avenir, et qui montreraient clairement le cap à suivre pour les différentes parties prenantes, à commencer par la direction qui pourrait se fonder sur ce document pour engager ses équipes à suivre ce cap.
5. Eu égard à la participation étudiante, le comité d'experts salue l'élection de délégués. Il apparaît par ailleurs que ces délégués ont envie de s'investir, qu'ils recueillent une série d'idées, et qu'ils nourrissent une réflexion sur l'identité de leur formation et l'avenir de leur section. Mais leur intégration dans l'exercice qualité, conjointement à la direction et l'équipe pédagogique, est à améliorer. Comme noté ci-dessus concernant l'analyse SWOT (voir point 3), les étudiants semblent encore trop peu

mobilisés dans les démarches qualité, avec pour conséquence que les chantiers engagés ne sont pas perçus comme étant le reflet fidèle de toutes les parties en présence. Par contre, le comité perçoit comme un aspect positif la présence d'étudiants dans la CEI (commission d'évaluation interne) au niveau de la section et dans le CoSuQua (comité de suivi qualité) au niveau de l'établissement, même s'il apparaît qu'au-delà de ces deux instances, la participation des représentants étudiants dans les organes décisionnels de l'établissement reste encore limitée.

6. Au sujet de la communication en direction des enseignants d'une part, et des étudiants d'autre part, le comité accueille favorablement l'initiative de l'établissement de rédiger une brochure d'accueil et de la mettre à disposition tant des nouveaux étudiants, que des enseignants fraîchement engagés. Ceci permet en effet une intégration plus rapide dans l'institution. Outre la brochure, le CPFEB organise également une journée d'accueil pour les primo-enseignants afin de souder le corps professoral. Plus largement, l'accueil offert par l'établissement à ses différentes parties prenantes est un élément d'amélioration qui mérite d'être souligné. Les efforts entrepris à ce niveau s'inscrivent en particulier dans la dynamique initiée par le déménagement de l'école. Les enseignants et étudiants peuvent désormais bénéficier de nouveaux locaux répondant davantage à leurs besoins, de même que d'outils informatiques de qualité.
7. Le comité a pu observer une facilité à nourrir des échanges informels au sein de l'établissement et de la section. Dans ce cadre favorable au dialogue, les étudiants semblent bénéficier de nombreuses opportunités d'entrer en contact avec la direction et les enseignants, afin de leur faire part de leurs préoccupations et suggestions concernant à la fois leur parcours étudiant et la vie de la section. Néanmoins, le comité perçoit un manque de moments formels de réunion entre les enseignants et entre les enseignants et les étudiants. Ce manque de contacts formels présente plusieurs risques, en ce qu'il complique l'engagement collectif dans les démarches qualité, limite le travail de concertation entre enseignants au sujet du programme d'études, et freine le développement d'une identité de section forte et cohérente.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité recommande de poursuivre le travail entamé sur le plan d'action propre à la section CCF. Les objectifs de ce plan d'action méritent d'être réactualisés et précisés. La planification à court, moyen et long terme des actions prévues en vue d'atteindre ces objectifs devrait également être spécifiée. De l'avis du comité, davantage d'anticipation et de planification devrait permettre de sécuriser le bon déroulement de la gestion des projets relatifs à la qualité, mais aussi apporter un nouveau souffle à la démarche d'amélioration continue pour les années à venir.
2. Il serait opportun de veiller à s'appuyer davantage sur les délégués étudiants dans la démarche d'amélioration continue propre à la section CCF. Les délégués sont animés d'une forte motivation à s'impliquer dans la vie de l'établissement et de la section. Par ailleurs, ils apparaissent nourrir une réflexion constructive et il serait donc judicieux de miser sur leur contribution. À titre d'illustration, les délégués étudiants pourraient être plus sollicités comme relais d'idées concernant la réalisation des analyses SWOT. Davantage d'implication des représentants étudiants dans les différents organes décisionnels de l'école permettrait par ailleurs de faciliter la circulation de l'information, garantissant que les remontées provenant des étudiants trouvent écho dans ces organes décisionnels, mais aussi que les décisions prises au sujet de la

formation et la vie de la section soient activement relayées au sein des groupes-classes.

3. De façon plus générale, le comité recommande de profiter de l'environnement de l'école propice aux échanges pour ajouter aux nombreuses opportunités de contact informel une série de moments formalisés et pérennisés dans le temps permettant la rencontre des différentes parties prenantes de la section.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité constate que les enseignants de la section CCF entretiennent peu de contacts entre eux. Les opportunités de collaboration sont limitées et les réunions de concertation peu fréquentes. Il en résulte un manque de collaboration horizontale au sein des unités d'enseignement et un manque de collaboration verticale entre les unités d'enseignement des différents blocs. Par conséquent, il n'est pas possible de prêter attention au contenu général du programme d'études et il en résulte parfois en un chevauchement dans certaines matières enseignées. La collaboration horizontale entre les enseignants est essentielle pour aligner le contenu des unités d'enseignement dans un bloc. La collaboration verticale entre les enseignants est, quant à elle, précieuse pour assurer la continuité, l'approfondissement et l'élargissement de la matière entre les trois blocs.
2. Un point d'attention perçu par le comité concerne le manque de cohérence dans le message porté par la section sur l'identité du CCF. Ce dernier sème la confusion parmi les étudiants et fragilise le sentiment d'appartenance à la profession ainsi que le développement d'une identité professionnelle. Ce déficit de cohérence et de précision dans la construction d'une identité propre à la section et au métier visé tend à amener les enseignants à définir le rôle du CCF par la négative, avec, par conséquent, une difficulté à aboutir à une vision affirmative et partagée de ce qu'est un CCF et de ce que recouvre la formation offerte. Dès lors, le risque est de contribuer à une mise en danger de l'identité du CCF et de sa place au sein des différentes professions visant à l'accompagnement des personnes et à l'aide dans les relations. Ce constat d'un travail inabouti sur l'identité du métier et de la formation est aussi à mettre en lien avec le constat précédent, à savoir le manque de liens établis entre les enseignants et la difficulté à systématiser les moments de rencontre et de travail en commun.
3. Concernant l'aide à la réussite, le comité constate que les étudiants reçoivent une information claire et connaissent les différentes personnes de contact à même de les aiguiller dans leurs besoins d'accompagnement et de remédiation. Le comité a également remarqué que les étudiants portent un regard globalement positif sur les initiatives prises dans ce domaine. L'établissement a engagé, entre autres, une personne à mi-temps dédiée à l'aide à la réussite et à l'inclusion, qui est présente aux divers événements rassemblant les étudiants. La cellule d'aide à la réussite a aussi mis en place des actions, notamment en ménageant des temps de travail pour les étudiants afin de jalonner leur parcours de TFE. L'établissement a également fait beaucoup d'efforts pour soutenir les étudiants pendant la période COVID en développant une relation de contact et de proximité. Ils ont travaillé sur les classes virtuelles et ils ont également investi dans le bâtiment, afin de mieux accueillir les étudiants, et dans la communication.

4. Le comité estime que l'autonomie laissée aux étudiants dans la recherche des lieux de stage pose question face à l'ampleur des difficultés rencontrées. En effet, les étudiants peinent à trouver eux-mêmes un lieu de stage en première année auprès d'institutions qui ne connaissent pas toujours la fonction d'un CCF. Au vu de la situation complexe, l'établissement met à disposition depuis peu un listing des lieux de stage. Cependant, le problème rencontré est que certains planning familiaux ne prennent pas de stagiaires ou n'en prennent plus. De ces difficultés résulte parfois un abandon rapide des études.
5. Le comité salue la création du support MyCPFB, qui permet un accès pour les enseignants et les étudiants à une bibliothèque numérique, des réunions virtuelles ou encore des formations pour les enseignants. Le comité constate cependant l'usage de différents canaux selon les finalités : MSTeams, Moodle, mails et MyCPFB. L'institution n'a donc pas encore réussi à uniformiser l'utilisation des plateformes numériques, avec pour conséquence qu'il peut s'avérer difficile pour les étudiants d'accéder rapidement à l'information qu'ils recherchent.
6. Le comité a pu noter que certaines bonnes pratiques sont également très appréciées par les étudiants : la pratique professionnelle dans chaque cours, les échanges en classe, les dates butoirs et les critères d'évaluation connus par les étudiants, etc. Ces derniers apprécient d'ailleurs particulièrement la semaine d'observation (*open class*).

RECOMMANDATIONS

1. Le comité recommande de mettre en place et de systématiser des moments d'échange entre les enseignants pour qu'ils puissent co-créeer une bonne articulation des unités d'enseignement, tant au niveau horizontal que vertical. En effet, davantage de concertation entre les différents professeurs contribuerait à réduire les chevauchements entre les différentes unités d'enseignement et à augmenter la cohérence et l'alignement entre les cours.
2. Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la profession de CCF et à son identité, le comité recommande de travailler à une définition, une vision uniforme, partagée, et assumée de ce qu'est un CCF. Il convient aussi de veiller, une fois cette vision établie, à bien la partager avec les étudiants, les professeurs et avec les lieux de stage. L'établissement pourrait à ce sujet s'appuyer sur le profil professionnel existant.
3. Le comité recommande à l'établissement de prévoir plus de soutien dans la recherche des lieux de stage en première année en mettant, par exemple, à disposition des étudiants des listes de structures d'accueil basées sur les expériences d'anciens étudiants. Une sensibilisation des lieux de stage potentiels à l'accueil des étudiants est également nécessaire afin de leur rappeler clairement le rôle central qu'ils jouent, en tant que structures d'accueil des stagiaires, dans la formation des étudiants CCF. Le comité suggère de même que la direction réfléchisse à la manière la plus adéquate de soutenir les étudiants dans la publicité et la diffusion de l'information autour du bachelier CCF.
4. Le comité conseille à l'établissement de publier des directives claires à l'intention des enseignants et des étudiants sur l'utilisation uniforme des plateformes d'apprentissage numériques.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité salue le recrutement du nouveau responsable qualité, sécurité et environnement. Cette évolution a, notamment, pour vertu d'alléger les multiples tâches de la directrice adjointe et d'apporter un regard transversal sur les processus qualité touchant la section CCF.
2. Durant les entretiens, le comité a pu apprécier l'engagement de chacun, mais a cependant constaté un manque de coordination au niveau de la section. Même si les parties prenantes font preuve de disponibilité, la présence d'un coordinateur de section faciliterait la communication et la mise en cohérence des actions au sein de la section.
3. Le comité salue également la décision prise par l'établissement d'installer une commission d'évaluation interne de la qualité (CEI) spécifique au bachelier CCF et dont le fonctionnement semble être perçu comme positif par les différentes parties prenantes. Cette commission semble en effet s'approprier avec sérieux sa tâche de récolte d'information sur l'état de la formation (inscriptions, nombre de diplômés, temps nécessaire à la diplomation, etc.) et de suivi des chantiers afférents au programme d'études et à la vie de la section. Il apparaît par ailleurs que les travaux de cette commission sont communiqués de façon systématique aux parties prenantes via les valves de MyCPFB, ce qui renforce le caractère participatif et transparent des démarches engagées.
4. Le constat suivant concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), de même que, plus largement, l'évaluation du programme dans son ensemble. Le comité relève l'existence de mécanismes d'évaluation informels, et acte par ailleurs la réalisation effective d'une évaluation formelle des programmes tous les cinq ans. Des initiatives individuelles des enseignants sont ainsi observées avec pour objectif d'obtenir un retour des étudiants sur la qualité des contenus et des méthodes d'enseignement. Cependant, le comité n'a pas pris connaissance de démarches systématiques et périodiques d'évaluation des enseignements par les étudiants. En raison de l'absence de mécanismes systématiques d'évaluation par les étudiants sur les matières individuelles d'une part et sur le programme dans son ensemble d'autre part, il manque à la direction l'information nécessaire lui permettant de s'engager dans le développement et l'assurance de la qualité de manière formelle et structurelle.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité recommande de créer un rôle de coordinateur de section qui servirait de point de référence à plusieurs niveaux, tant pour les enseignants que pour les étudiants. Cette personne pourrait notamment œuvrer à une meilleure gestion des

stages, à un meilleur relais entre les enseignants, et entre les enseignants et la direction, ainsi qu'être le garant de la cohérence interne et du respect de l'identité du CCF.

2. En ce qui concerne les EEE, le comité suggère vivement d'installer cet outil de façon systématique, périodique, uniforme et anonyme, de sorte à ce que les résultats de ces questionnaires puissent servir à relever des tendances utiles tant au niveau des UE qu'au niveau du programme pris dans son ensemble. Le comité suggère également de les compléter avec des focus groups centrés sur la section CCF, d'autant plus que depuis l'année académique 2021-2022, un nouveau dossier pédagogique est mis en œuvre. Le retour des étudiants concernant les UE pourrait donner des informations complémentaires aux professeurs concernant leurs enseignements, le cursus, le matériel utilisé, les évaluations, etc. De même, il serait souhaitable que cette démarche inclue un retour vers les étudiants sur l'usage fait des résultats de ces EEE. Un retour d'information aux étudiants a un double objectif : d'une part, il indique que l'institution apporte un suivi sérieux aux résultats de ces questionnaires, ce qui peut conduire à un taux de réponse plus élevé lors des enquêtes ; d'autre part, les étudiants peuvent, de cette manière, être tenus informés des actions engagées en réponse aux EEE, ce qui a pour vertu de renforcer leur engagement dans la démarche qualité au service du programme.

Conclusion

En guise de conclusion, le comité d'experts souhaite, dans un premier temps, faire part aux enseignants et à la direction de l'établissement de son ressenti globalement positif par rapport au travail entrepris et à la gestion assurée durant ces dernières années, lesquelles étaient pourtant riches en difficultés, notamment en lien avec la crise sanitaire. Après ces deux années de crise sanitaire, l'établissement semble désormais dans de bonnes conditions pour prendre à bras le corps le plan d'action élaboré en 2016, travailler à sa réactualisation ainsi qu'à l'élaboration d'un calendrier de réalisation des chantiers, d'indicateurs et d'outils à mobiliser à court, moyen et long terme, le tout dans l'optique de nourrir une politique d'amélioration continue pilotée par la démarche d'assurance qualité interne à l'école.

Cette évaluation continue confirme toutefois que certaines difficultés continuent de porter préjudice au développement de la section et de la formation. Une difficulté majeure concerne notamment l'identité du CCF, c'est-à-dire ce qui est au fondement de sa formation et de son action professionnelle. Le comité nourrit ainsi l'espoir que l'école, dans les limites des leviers qui sont les siens, s'attaquera à cette problématique afin, d'une part, de permettre aux étudiants de mieux visualiser les singularités propres au CCF, et d'autre part, de renforcer le sentiment d'appartenance donnant corps à la section.

Le comité insiste sur le fait que les recommandations formulées dans ce rapport doivent s'adapter aux moyens et à la culture de l'établissement qui reste maître de ses priorités et de ses décisions. Le CPF B a fait montre de nombreux atouts, particulièrement en termes de dynamisme et de capacité à accomplir des tâches d'envergure. Le comité place sa confiance dans le CPF B et ne doute pas de la motivation et de la détermination de chacun de ses acteurs à œuvrer, sur la base d'un plan d'action actualisé, à la mise en œuvre de nouveaux projets.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Psychologie-Logopédie-
Éducation
2021-2022

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Nathalie Ponsart
Directrice du C.P.F.B.
Louvain-la-Neuve

Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation